

**5^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 10 janvier 2017 – 19 h
École Carrefour Étudiant (Beresford)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, Gérard Robichaud, Mario Pelletier, Rémi Hébert
Marie-France Maltais, Nathalie Mallais Comeau, Danny Comeau

Directeur général : Pierre Lavoie

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

ABSENCES : Richard Gallant, Marcel Basque, Zacharie Cassista Landry

La présidente appelle la réunion à l'ordre. Elle souhaite la bienvenue et une bonne année 2017 à l'assistance. Elle invite les membres autour de la table à se présenter. Elle ajoute que trois membres du Conseil sont absents ce soir.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 10 janvier 2017

MOTION 35, RÉOLUTION 05-3.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 10 janvier 2017.

Adoptée

4. Présentation au CED

4.1 Présentation du CPAÉ/conseil des élèves de l'école Carrefour Étudiant

La présidente invite le conseil des élèves à venir présenter les projets de leur école. À l'aide d'une présentation visuelle, deux élèves de la 8^e année présentent à tour de rôle les activités qui se déroulent au cours de l'année à l'école Carrefour Étudiant, dont entre autres :

- **Activité 2^e année** – programme CLEF; ce programme vient cibler les enfants de la deuxième année qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire afin de devenir des lecteurs.
- **Projet 4^e année** – Génie en arts en collaboration avec madame Rachel Cyr;
- **5^e année** – programme échanges Dialogue N.-B.
- **6^e à la 8^e année** – projet d'écriture d'un livre
- **8^e année** – projet défi mannequin publié sur facebook

Cette présentation clôturée sur le visionnement du montage Défi mannequin instaurée par les élèves de la 8^e année.

La présidente félicite et remercie les élèves pour leur leadership. Ces activités sont très intéressantes et viennent en appui au bien-être et à la diversité des apprentissages des élèves de cette école.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2016

MOTION 36, RÉSOLUTION 05-5.0

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 8 novembre 2016.

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2016

Sans objet

7. Correspondance

7.1 Lettre du Club Voltige de Petite-Lamèque – location de salles à l'école SSA

La présidente donne un bref aperçu de la teneur de cette lettre.

MOTION 37, RÉSOLUTION 05-7.1

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé du conseiller Comeau

QUE le Conseil envoie un accusé de réception et puisque cette demande relève de l'administration;
QU'ELLE soit référée à la direction générale pour y accorder le suivi qu'elle jugera à propos.

Adoptée

7.2 Invitation de la FJFNB – table ronde

La présidente informe le Conseil qu'elle compte participer à cette table ronde des présidences qui se déroulera le samedi 11 février à la Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet.

8. Politiques du CÉD

Sans objet

9. Rapports

9.1 Rapports des comités

9.1.1 Comité des finances

9.1.1.1 Budget du CED en date du 31 décembre 2016

Le porte-parole du comité mentionne qu'en date du 31 décembre ce budget reflète un solde de 49 076\$ ce qui devrait suffire pour clôturer l'année financière, toutefois, il reste encore un déboursé de 7 000 \$ pour les bourses octroyées aux finissants de juin 2016.

9.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE

Le directeur des services administratifs et financiers commente le rapport présenté au Conseil qui reflète un déficit de 247 829 \$ au 31 mars 2017. Il mentionne que le défi se situe principalement au niveau de la suppléance, mais que la difficulté de prévoir les coûts pour le chauffage et le déneigement sont également un facteur à considérer.

MOTION 38, RÉSOLUTION 05-9.1.1.2

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé le rapport financier sommaire du budget d'exploitation tel que présenté et reflétant un déficit de (247 829 \$).

On ajoute que si l'on se fie à l'année dernière et que la tendance se maintient, nous devrions clôturer l'année avec un budget équilibré.

Adoptée

9.1.1.3 Achats de plus de 50 000 \$

Le directeur général fait mention que pour cette période visée, il n'y a aucun achat de plus de 50 000 \$ à rapporter.

9.1.2 Comité des politiques

Le directeur général informe l'assemblée que le porte-parole du comité est absent.

MOTION 39, RÉOLUTION 05-9.1.2

**Le conseiller Pelletier propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE soit reporté le rapport du comité des politiques à la prochaine réunion du Conseil en l'absence du porte-parole du comité.

Adoptée

9.1.3 Comité de formation

La porte-parole du comité, la conseillère Maltais, donne un bref résumé de la dernière rencontre du comité qui s'est tenue le 23 novembre dernier.

Elle mentionne que les intérêts et les suggestions faites par les participants des années précédentes seront pris en considération pour offrir de la formation aux CPAÉ de chaque région, soit : Restigouche-Chaleur et Péninsule acadienne. Elle ajoute que le comité souhaite également recevoir les commentaires et les idées des membres du Conseil sur la formation qui pourrait être offerte aux CPAÉ. Une période de discussion s'ensuit

9.1.4 Autres

Sans objet

9.2 Rapport de la présidence

La présidente mentionne que chaque membre a reçu ce rapport et a eu l'occasion d'en prendre connaissance avant la tenue de la réunion. Ce rapport relate les activités auxquelles la présidente a participé pour la période du 16 novembre à la fin décembre 2016.

9.3 Rapport de la direction générale

9.3.1 Nomination de la direction d'école Restigouche-Centre

Le directeur général informe l'assemblée de la nomination de monsieur Marc Pelletier au poste de directeur de la nouvelle école Restigouche Centre.

9.3.2 Présentation –cadre d'imputabilité et d'amélioration (finalités)

Le directeur général invite le directeur exécutif à l'apprentissage, monsieur Gilles Lurette, à venir présenter le Cadre d'imputabilité et d'amélioration du District scolaire.

Celui-ci donne un bref historique et fait le parallèle entre le rôle que joue la politique sur les finalités et sur ce qui se passe dans nos écoles.

La présentation se déroule de la façon suivante :

Partie 1 : Les incontournables / Les normes de rendement

Partie 2 : Profil de l'école / Plan d'amélioration de l'école

Dans un premier temps le directeur exécutif à l'apprentissage définit quels sont les incontournables :

- cadre doit être connu et compris par tous les intervenants de l'organisation
- la reddition de compte

Il présente un rapport qui fait état des Résultats globaux de performance et les normes de rendement qui a été présenté en août dernier aux directions de nos écoles.

Cette vue d'ensemble est construite à partir de quatre éléments : les indicateurs de performance, les indices de mesure, les normes de rendement et les résultats obtenus.

Par la suite, il présente le profil de l'école suivi d'un plan d'amélioration d'une de nos écoles à titre d'exemple. Cette présentation suscite plusieurs questionnements de la part des membres du Conseil.

9.4 Rapport de la FCENB

9.4.1 Rapport de la FCENB

Le conseiller Pelletier mentionne qu'une rencontre bipartite avec le MEDPE sur le suivi des dossiers s'est tenue à Fredericton. Une rencontre en février devrait également avoir lieu pour discuter des dossiers prioritaires, le secteur anglophone est également invité à y participer.

- L'AGA de la FCENB se tiendra en juin cette année dans la région du Nord-Ouest.
- Le congrès Clair 2017 se tiendra à la fin janvier, la FCENB compte y participer.
- PLOE un protocole a été signé cette année. Des pourparlers avec les présidents, la FNCSF, la FCENB et le ministre ont lieu; le but est de sensibiliser notre position vis-à-vis le national.

La présidente informe le Conseil que deux lettres nous ont été acheminées par la FCENB aujourd'hui. L'une porte sur l'intégration des élèves autochtones dans nos écoles francophones et l'autre, sur les garderies bilingues.

10. Vérification des politiques du Conseil

10.1 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.1 Politique 1.3 « Rôle de la présidence »

La présidente fait la présentation de cette politique. Elle vérifie auprès des membres s'il y a des changements à y apporter. Aucun changement ou commentaire n'est rapporté; on maintient le statu quo.

10.1.2 Politique 2.3 « Imputabilité de la direction générale »

La conseillère Maltais fait la présentation de la politique 2.3. Tous semblent en accord avec son contenu, donc on observe le statu quo pour celle-ci également.

10.2 Rapport de vérification de la politique 3.5 « Protection des actifs »

Aidé d'une présentation powerpoint, le directeur général présente son rapport de vérification sur la politique 3.5 tout en précisant certains éléments des énoncés figurant au rapport.

MOTION 40, RÉOLUTION 05-10.2

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé du conseiller Comeau

QUE l'interprétation de la politique 3.5 «Protection des actifs », faite par le directeur général soit approuvée comme étant raisonnable.

Adoptée

10.3 Rapport de vérification de la politique 3.1 « Relations avec le personnel »

Le directeur général présente également des diapositives qui viennent appuyer les énoncés qu'ils rapportent sur cette politique.

MOTION 41, RÉOLUTION 05-10.3

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Robichaud

QUE l'interprétation de la politique 3.1 «Relations avec le personnel », présentée par la direction générale, soit approuvée comme étant raisonnable.

Adoptée

11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente invite le public à prendre la parole. Aucun commentaire n'est émis.

12. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21 h



Ghislaine Foulem
Présidente



Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil